

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 4 novembre 2016

11^{ème} Commission
N° CP-2016-10-11-4

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

CONVENTION RELATIVE AU PROJET INTERREG V A RHIN SUPERIEUR IBA+

Résumé : Le présent rapport a pour objet de permettre la signature de la convention relative au projet INTERREG V A Rhin Supérieur "IBA+" auquel le Département participe à hauteur de 120 000 euros (participation validée à l'occasion de la Commission Permanente du 21 mars 2014).
Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme réunie le 16 septembre 2016.

La Commission Permanente du Conseil départemental, à l'occasion de sa réunion du 21 mars 2014, a validé le principe d'une participation financière au projet « IBA+ », porté par l'Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB), à hauteur de 120 000 € pour la période 2014-2016.

Ce projet est cofinancé à hauteur de 1 995 000 € par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) dans le cadre du programme INTERREG V A Rhin supérieur.

Pour mémoire, le projet « IBA+ » consiste en une exposition internationale d'architecture, qui doit permettre de développer des initiatives architecturales, paysagères, économiques, sociales et culturelles, contribuant au renforcement des liens entre les parties suisse, française et allemande de l'agglomération bâloise. Divers projets, comme par exemple le site frontalier « 3Land » ou encore la piste cyclable Bâle-Huningue, portée par le Département, font l'objet d'une labellisation et contribuent à la concrétisation des objectifs de la démarche.

La délibération du 21 mars 2014 précisait que cet engagement ferait l'objet d'une convention qui devrait être présentée en Commission Permanente.

La convention, qui figure en annexe, a été élaborée à partir d'un modèle mis en place par l'autorité de gestion du programme INTERREG V A Rhin supérieur.

Je vous prie de bien vouloir valider la convention venant formaliser l'implication du Département dans le projet « IBA+ » et m'autoriser à la signer, étant précisé que la participation du Département du Haut-Rhin, soit 120 000 € pour la période 2014-2016, a déjà fait l'objet d'un vote lors de la Commission permanente du 21 mars 2014.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN